

PAR COURRIEL

Montréal, le 25 octobre 2018

Madame [REDACTED]

Objet : Demande d'accès en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Madame,

Je donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue par courriel le 9 octobre 2018 visant à obtenir les renseignements suivants :

les noms des membres du comité d'analyse qui ont lu le projet intitulé [REDACTED] déposé en Recherche et Création / Cinéma et Vidéo par [REDACTED] en date du 1er août 2018, numéro de dossier [REDACTED]

Vous trouverez, joints à la présente, les noms des jurés qui ont évalué la demande mentionnée plus haut.

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-21, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Une fiche d'information concernant le recours en révision est jointe à la présente.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(Original signé)

Lorraine Tardif,
Coordonnatrice et conseillère aux affaires institutionnelles
Responsable de l'accès à l'information

p.j.

Jury

Demande #

